

***Des solutions gagnantes pour assurer des conditions minimales de travail aux artistes***

**Consultations prébudgétaires 2023-2024**

**Recommandations de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, de la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma et de l'Union des artistes**

Mémoire présenté à M. Eric Girard,  
Ministre des Finances



ASSOCIATION DES  
RÉALISATEURS  
ET RÉALISATRICES  
DU QUÉBEC



## Table des matières

Sommaire exécutif .....	2
Introduction .....	2
Retour sur le contexte des dernières années : pandémie, modification de la loi sur le statut de l'artiste, conditions de travail .....	2
Rappel de l'importance de la reconnaissance du travail des artistes et leurs distinctions .....	2
Synthèse des mesures proposées .....	3
Présentation des associations .....	4
État de situation .....	5
Membrariat et conditions de travail .....	5
Fréquentations des salles et revenus des spectacles .....	5
Consommation de contenu local par les jeunes .....	5
Couverture d'assurance, régimes de retraite et salaires .....	6
Deux priorités pour les artistes : hausse des investissements et établissement de conditions d'admissibilité lors de l'octroi de subventions gouvernementales .....	6
Hausse des investissements de manière générale en culture .....	6
Mesures d'imputabilité : solutions à long terme .....	7
Les artistes, des alliés de la protection de la langue française et de la culture québécoise .....	7
Protection de la langue française .....	7
Diffusion de la culture québécoise .....	8
Mesures en audiovisuel pour le rayonnement des artistes d'ici .....	9
Soutien au développement des studios de tournage et à la technologie de décors virtuels au Québec .....	9
Poursuite du financement structurant de Télé-Québec .....	9

# Sommaire exécutif

## Introduction

Représentant plus de 18 000 artistes et artisans évoluant dans un vaste éventail de professions du milieu culturel, nos quatre associations, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec, la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma et l'Union des artistes réunissent leur voix en une seule afin de présenter un état général de la situation du secteur des arts et de la culture. Nous en profitons également pour partager des pistes de solutions qui permettraient, à notre sens, de rendre le milieu artistique québécois plus résilient à long terme en mettant au cœur de l'action politique le bien-être de ses artistes et artisans.

## **Retour sur le contexte des dernières années : pandémie, modification de la loi sur le statut de l'artiste, conditions de travail**

La pandémie de COVID-19 a eu un impact dévastateur sur l'ensemble des artistes québécois, dont nos membres. Afin d'assurer la relance du milieu des arts et de la culture, nous croyons fermement que des mesures concrètes, globales et pérennes doivent être mises en place afin d'aborder les enjeux financiers et psychologiques que vivent de nombreux artistes et artisans au Québec.

Avec la situation économique actuelle, marquée par l'inflation, nous craignons une fois de plus que notre si fragile industrie soit gravement touchée. Après tout, lors de situation économique précaire, l'une des premières dépenses des ménages affectées est la consommation de biens et de services en culture. Une possible baisse des revenus de notre industrie sera catastrophique pour les conditions socio-économiques de nos membres déjà si précarisés.

Si nous avons salué les avancés réalisées par la modification des *lois sur le statut de l'artiste (S-32.1 et S-32.01)*, notamment en ce qui a trait aux dispositions introduites en matière de harcèlement psychologique et sexuel et des nouveaux pouvoirs conférés au Tribunal administratif du travail, qui faciliteront grandement les recours lors de la négociation et de l'application d'ententes collectives. Nous sommes toujours inquiets de la mise en œuvre des mécanismes permettant une reddition de compte efficace et responsable des fonds publics qui transigent notamment par le CALQ et la SODEC. Cela dit, nous tenons à vous assurer de notre entière collaboration afin de réfléchir aux possibles solutions s'offrant au milieu culturel.

## **Rappel de l'importance de la reconnaissance du travail des artistes et leurs distinctions**

De surcroît, il est important de rappeler que les artistes ne sont pas des producteurs et que leur rôle est bien différent. Le rôle des artistes est essentiel à la réalisation de la culture puisque ce sont ces derniers qui créent et réalisent les œuvres. Sans eux, il serait impossible de profiter de contenus culturels. En ce sens, nous croyons fermement que davantage doit être réalisé afin d'accroître la reconnaissance du travail des artistes afin que ces derniers reçoivent le mérite nécessaire.

## **Synthèse des mesures proposées**

*Deux priorités pour les artistes : hausse des investissements et établissement de conditions d'admissibilité lors de l'octroi de subventions gouvernementales*

- Investissements en culture équivalents à 2% du budget total
- Mise en place de conditions d'admissibilité à l'octroi de subventions

*Les artistes, des alliés de la protection de la langue française et de la culture québécoise*

- Investissements permettant la promotion et la diffusion de la culture dans un objectif de protection de la langue française
  - Élargissement du programme *La culture à l'école* dans les institutions de la petite enfance

*Mesures en audiovisuel pour le rayonnement des artistes d'ici*

- Investissements permettant le développement de studios de tournage et la technologie de décors virtuels au Québec
- Financement structurant de Télé-Québec à la hauteur de 5 millions \$

## **Présentation des associations**

### **Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)**

L'ARRQ est une association professionnelle reconnue regroupant plus de 800 membres de partout au Québec. Ces derniers œuvrent dans les domaines du cinéma, de la télévision, du web et de l'animation. Comme association, elle défend les intérêts et les droits professionnels, économiques, culturels, sociaux, moraux de tous les réalisateurs et réalisatrices du Québec. Parmi les actions vouées à la défense des droits des réalisateurs et au respect de leurs conditions de création, l'association négocie des ententes collectives, rédige et participe à l'élaboration de mémoires tout en collaborant à de nombreuses études.

### **Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)**

La GMMQ est un syndicat professionnel reconnu qui compte 3 100 membres et a pour mission de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution indispensable des musiciens professionnels à la société en représentant et en défendant leurs intérêts artistiques, sociaux et économiques. Elle négocie des ententes collectives et met à la disposition de ses membres un contrat type d'engagement. La GMMQ établit les conditions minimales de travail des musiciens et agit collectivement au nom de ses membres lorsqu'elle estime que leur intérêt est touché. Elle exerce aussi des activités de lobbying visant à promouvoir la musique et les musiciens auprès des instances gouvernementales et des communautés locales, nationales et internationales.

### **Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)**

La SARTEC représente l'ensemble des auteurs de l'audiovisuel et est reconnue pour son rôle auprès des auteurs de langue française dans le secteur du film par la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (CRAAAP) depuis octobre 1989. Elle est également accréditée par le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs comme agent négociateur exclusif des auteurs de langue française œuvrant à la radio, à la télévision, au cinéma et dans l'audiovisuel. Sa mission s'articule autour de la protection des intérêts professionnels, moraux et économiques des auteurs de langue française et de l'amélioration des conditions d'exercice du métier par la négociation d'ententes collectives avec les différents producteurs.

### **Union des artistes (UDA)**

L'UDA est un syndicat professionnel représentant près de 13 000 artistes regroupés au sein de quatre groupes de fonctions artistiques, soit les acteurs-actrices, les chanteurs-chanteuses, les animateurs-animatrices et les danseurs-danseuses, qui exercent leur métier dans une multitude de disciplines. Sa mission est de défendre les intérêts sociaux, économiques et moraux de ses membres, qui sont pour la plupart des travailleurs autonomes. Au cœur de ses activités se trouvent la négociation de conditions minimales de travail, la rémunération des artistes et le respect des ententes collectives.

# État de situation

## Membrariat et conditions de travail

Nos associations ont connu des fluctuations dans leurs nombres de membres et dans les conditions de travail de ces derniers. Par exemple, à la GMMQ la grande majorité du travail de ses membres se passe à la scène. Nous avons observé une baisse de 8 % dans son nombre de membres actifs depuis la pandémie. Malgré un retour à un taux de rémunération prépandémique, plusieurs musiciens professionnels ont malheureusement quitté la profession en raison de difficultés financières. La situation économique actuelle et la baisse des fréquentations des salles laissent présager une année plus difficile.

Certaines associations, comme l'UDA et l'ARRQ, ont observé une hausse dans leur membrariat. Effectivement, l'UDA a vu son nombre de membres augmenter de 9 % entre 2020 et 2022 en raison de la croissance du secteur audiovisuel. En revanche, 30 % de leurs membres doivent occuper un autre emploi tout en réalisant leur art pour subvenir à leurs besoins. À l'ARRQ, 60 % des membres n'ont pas de REER ni d'assurances, ce qui les laisse dans une situation de précarité importante, puisque sans filet social. De même, la SARTEC rapporte que plus de 70% de ses membres n'ont accès qu'à une assurance-vie.

## Fréquentations des salles et revenus des spectacles

Selon l'Institut de la statistique du Québec, les revenus de billetteries ont accusé un recul de 78% en 2022, comparativement à la période de 2015 à 2019<sup>1</sup>. De plus, de nombreux intervenants du milieu estiment que la reprise actuelle ne touche pas de manière égale toutes les formes d'arts et tous les artistes, particulièrement, les artistes moins connus et les artistes évoluant dans des formes d'arts spécialisées comme la danse ou même si on pense aux productions qui embauchent hors des ententes des associations professionnelles ou même sans contrats.

Il faut rappeler, qu'en raison de l'inflation, les coûts pour opérer des salles de spectacles ont augmenté de manière importante ce qui impacte négativement les profits engendrés. Par exemple, Michel Sabourin, président du Club Soda, indiquait que ses coûts avaient augmenté de 20 % à 25 %<sup>2</sup>. Ce cas ne peut pas être généralisé, mais il démontre tout de même que l'augmentation des coûts est une réalité pour de nombreuses salles de spectacles.

## Consommation de contenu local par les jeunes

Une récente étude menée par l'École supérieure en Art et technologie des médias (ATM) du Cégep de Jonquière et le Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) a présenté des résultats alarmants en ce qui a trait à la consommation de culture francophone et québécoise. En effet, près de la moitié des 600 étudiants et étudiantes de l'ATM ont indiqué écouter leurs séries ou leurs films en anglais. De plus, seulement 22,7% d'entre eux consommaient des productions audiovisuelles québécoises de façon hebdomadaire alors que les produits d'ailleurs présentaient des résultats nettement supérieurs.

Les émissions en direct souffrent également d'un manque d'intérêt alors qu'entre 3% et 4% des étudiants sondés écoutent des émissions en direct sur Internet ou à la télévision. De surcroît, 80 % des étudiants avouaient consommer de la musique en ligne sur de longues périodes. Or, près de la moitié de la musique écoutée est

---

<sup>1</sup> Retour du public dans les salles : la situation s'améliore, mais reste fragile, Radio-Canada, 7 octobre 2022, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923373/retour-public-salles-cinema-rideau-2022>

<sup>2</sup> *Ibid*

anglophone et 30 % des répondants ont avancé accorder autant d'importance à la musique francophone. Bref, les résultats de cette étude démontrent la prévalence des productions et du contenu anglophone auprès d'une population jeune qui évolue dans le milieu des arts et des médias et qui devrait donc être plus sensibilisée aux enjeux du secteur des arts et de la culture québécoise et francophone.

### **Couverture d'assurance, régimes de retraite et salaires**

Les couvertures d'assurances, les régimes de retraite et les salaires demeurent un enjeu fondamental pour un nombre important de nos membres. Par exemple, dans une étude de 2017 de l'ARRQ en partenariat avec l'UQAM, on dénotait que la moitié des documentaristes interrogés affirmaient être couverts par un régime de santé autre que l'assurance-maladie du Québec et seulement 31 % d'entre eux cotisent à un régime de retraite auquel contribue aussi leur employeur. Également, lors de la pandémie, l'ARRQ a remarqué une hausse des demandes de retraits dans les REER de leurs membres.

En ce qui a trait aux régimes de retraite, 73 % des travailleurs des professions artistiques contribuaient à un régime de retraite contre 87 % des travailleurs expérimentés québécois. Ces faibles taux seraient dus à l'important nombre de travailleurs autonomes dans le milieu des arts et de la culture. Effectivement, la proportion de travailleurs autonomes dans les professions artistiques est de 53 % alors qu'il est de 12 % dans la population générale.

Enfin, la précarité des revenus des artistes demeure un enjeu important pour nos membres. À titre indicatif, la proportion de travailleurs en culture qui occupent plusieurs emplois afin de combler leurs moyens a triplé depuis 1990. De plus, selon un article paru en l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, le salaire médian des travailleurs évoluant dans des professions artistiques était inférieur de 16 994 \$ au salaire médian de l'ensemble des travailleurs de la population active expérimentée<sup>3</sup>.

## **Deux priorités pour les artistes : hausse des investissements et établissement de conditions d'admissibilité lors de l'octroi de subventions gouvernementales**

### **Hausse des investissements de manière générale en culture**

Dans son budget 2022-2023, le gouvernement du Québec avait prévu des dépenses de 257,9 millions s'échelonnant jusqu'en 2026-2027 dans le cadre de son plan de trois ans afin de soutenir le secteur des arts, de la culture et des loisirs. Pour l'année 2022-2023, des sommes de 159,1 millions avaient été prévues.

Sur ces 159,1 M\$, 72,1 M\$ auront servi à soutenir le secteur culturel pour pallier les effets de la pandémie de COVID-19. Ces sommes ont grandement été utiles afin de soutenir les artistes que représentent nos associations. Cependant, comme il est possible de le constater à la lecture du dernier budget, aucune somme additionnelle n'a été prévue dans les prochaines années pour pallier les effets dévastateurs que la pandémie a eus sur notre industrie. Ni pour freiner l'inexorable érosion de notre culture nationale.

Il faut cependant souligner les sommes records du dernier budget, soit 75,5 millions, afin de faire briller le secteur culturel. Nous espérons que le gouvernement poursuivra ses investissements afin d'offrir un appui additionnel aux

---

<sup>3</sup> Marik DANVOYE, « Les conditions socioéconomiques des artistes et des autres travailleurs des professions culturelles au Québec en 2016 », Optique culture 2020.72.21 [https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01690FR\\_optiqueNo72\\_2020H00F00.pdf](https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01690FR_optiqueNo72_2020H00F00.pdf)

secteurs des arts vivants et de la scène qui ont le plus souffert pendant la pandémie, tout en s'assurant que ces investissements permettent aussi d'améliorer les conditions de travail des artistes.

Ainsi, nous encourageons fortement le gouvernement à poursuivre ses investissements importants en culture afin que ceux-ci équivalent à 2% du budget total. Effectivement, avec l'absence de soutien pour contrer les effets de la pandémie et les réductions dans le financement prévu dans le budget 2022-2023, l'industrie des arts et de la culture verra son budget réduire de plus de 100 millions en 2023-2024.

Cette importante baisse du financement aura des effets importants sur une industrie qui souffre toujours des effets de la pandémie. Bien que nous saluions l'engagement du gouvernement dans sa promotion de la culture québécoise, nos organisations encouragent celui-ci à poursuivre ses investissements en la matière. Enfin, nous espérons que le gouvernement maintiendra son engagement de rendre permanent le crédit d'impôt pour un premier don important en culture, mesure qu'il avait prévue dans le dernier budget.

### **Mesures d'imputabilité : solutions à long terme**

Nos associations sont inquiètes quant à l'absence d'obligation pour les producteurs de signer des contrats qui garantissent des conditions minimales de travail aux artistes.

Effectivement, avec la prolifération des producteurs non-membres d'une association professionnelle, le travail des associations d'artistes s'est accru. Nous devons désormais multiplier les tables de négociations afin de reproduire auprès de centaines d'employeurs les conditions minimales de travail pourtant reconnues par de nombreux autres producteurs réunis en association.

Il est commun dans notre milieu qu'aucune entente collective n'ait pu être négociée avant la fin de la production et/ou de la diffusion. Pas d'entente collective rime nécessairement avec pas de contrats, pas de filet de social, pas de sécurité, pas d'encadrement des conditions de travail, etc. Il semble évident que la possibilité de s'en tirer sans obligation concrète est un incitatif à ne pas parvenir à une entente collective. Par conséquent, nous croyons qu'un minimum d'équité imposerait qu'une maison de production avant de recevoir de l'argent public s'engage à respecter les ententes collectives conclues en vertu de la LSA. Il faut réfléchir à la mise en place de conditions d'admissibilité à l'octroi de subventions. Cela pourrait se faire simplement par l'ajout d'une lettre de l'association d'artiste qui confirme qu'une entente a été conclue. Sans être une mesure budgétaire à proprement dit, elle permettrait de s'assurer que les fonds publics se rendent jusqu'aux artistes. Enfin, cela permettrait à ses artistes d'améliorer leurs conditions de travail, de profiter d'un filet social et aurait pour effet d'accroître la rétention de main-d'œuvre dans notre industrie.

## **Les artistes, des alliés de la protection de la langue française et de la culture québécoise**

### **Protection de la langue française**

La consommation d'arts et de culture en français est essentielle à la protection de la langue française. En effet, il semblerait que plus les gens consomment du contenu culturel en français et plus ces derniers se préoccupent de la situation du français au Québec. En effet, les Québécois et les Québécoises de 15 à 34 ans sont ceux et celles



qui pratiquent le moins leurs activités culturelles en français<sup>4</sup>. De plus, on observe que c'est cette même tranche d'âge qui est préoccupée par le déclin du français au Québec. Il est donc possible d'affirmer qu'il existe une corrélation entre la consommation de contenu culturel francophone et la préoccupation quant à l'enjeu du déclin linguistique. Par conséquent, la promotion de culture et la diffusion de cette dernière à l'ensemble des Québécois, notamment à la jeunesse, sont essentielles pour l'avenir du français au Québec.

En offrant des ressources additionnelles à nos membres afin que ces derniers réalisent leur travail, votre gouvernement contribue à la promotion, la protection et la pérennité du français au Québec. Les travailleurs des arts et de la culture joueront un rôle essentiel afin de redresser le déclin du français dans les années à venir et toutes ressources supplémentaires leur permettra de contribuer à l'essor du français.

De surcroît, nous sommes d'avis que la pérennité du français passe également par sa promotion à l'école. En ce sens, une augmentation du financement pour les formations culturelles auprès des enseignants, mais également pour les projets d'arts vivant dans les écoles ou des rencontres avec les artistes et créateurs permettraient à la jeunesse de connecter davantage avec la culture québécoise. Nous estimons aussi qu'une augmentation du financement du transport scolaire dans le but d'emmener les salles de classes dans des activités culturelles comme les pièces de théâtres, les films et les spectacles de danses et de chanson permettrait de favoriser la consommation de contenu culturel francophone. Enfin, un financement visant à encourager des activités culturelles et familiales, en donnant des billets de spectacles par exemple, permettrait aussi d'accroître la consommation culturelle des jeunes québécois, mais également de leur proche.

### **Diffusion de la culture québécoise**

Nos organisations croient fermement que plus doit en être fait afin d'accroître la diffusion de la culture québécoise. Effectivement, en augmentant la présence des arts et de la culture québécoise, tant un niveau national qu'international, nous améliorerons les revenus générés par notre industrie tout en faisant profiter l'économie québécoise. Ajoutons, comme mentionné précédemment, que l'accroissement de la prépondérance de la culture québécoise permettra de lutter contre le déclin du français tout en contribuant positivement à l'essor d'une industrie qui peine toujours à se relever de la pandémie.

En permettant une plus grande diffusion de culture québécoise, c'est l'ensemble de la société qui bénéficie de ces investissements. Le programme *La culture à l'école* qui a pour objectif de former des citoyens actifs sur le plan culturel par la multiplication des expériences offertes aux élèves de l'éducation préscolaire à l'éducation aux adultes est un canal essentiel pour nous. Ce programme pourrait être étendu dans les institutions de la petite enfance.

Nous sommes d'avis que le programme *La culture à l'école* est un pas dans la bonne direction afin de permettre la diffusion de la culture à la jeunesse. Cependant, en raison des conditions de travail précaires de nombreux artistes, nous craignons que les objectifs du programme ne puissent être atteints en raison du manque de main-d'œuvre dans le secteur des arts et de la culture. Il faut rappeler que durant la pandémie, de nombreuses directions d'école ont décidé de fermer leur programme de musique et de ne plus donner accès à leurs locaux pour les activités parascolaires. Ces décisions ont eu pour effet de placer de nombreux professeurs de musiques dans un statut précaire, mais également d'impacter négativement la poursuite de l'apprentissage de la musique pour de milliers d'élèves. Il faudra donner aux écoles les moyens de pérenniser l'enseignement de la musique, qui devrait être accessible à tous les étudiants sur l'ensemble du territoire québécois.

---

<sup>4</sup> Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, Office québécois de la langue française, 2019, <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf>

## Mesures en audiovisuel pour le rayonnement des artistes d'ici

### Soutien au développement des studios de tournage et à la technologie de décors virtuels au Québec

Dans l'objectif de soutenir les productions audiovisuelles francophones, qui font face à une compétition internationale importante dû notamment à l'arrivée des plateformes étrangères, nous suggérons certaines mesures qui permettraient de pérenniser le secteur afin de protéger notre patrimoine culturel québécois. Un des enjeux est notamment de rivaliser avec les productions étrangères pour arriver à ce que les productions d'ici soient découvertes et qu'elles engagent notamment les publics d'ici et d'ailleurs. Les principales difficultés observées se retrouvent au niveau des budgets qui ne cessent de décroître et d'un secteur essoufflé tenu à bout de bras par ses créateurs, artistes et artisans. Nous sommes d'avis que pour travailler à armes égales avec les productions d'ailleurs, celles d'ici devraient pouvoir tourner beaucoup plus en studio et avoir accès aux technologies comme les décors virtuels.

Ceci permettrait notamment de tourner tout au long de l'année plutôt qu'environ 6 mois par an, répartissant du même coup la main d'œuvre sur toute l'année. Ainsi, on soulagerait une compétition indue à la main d'œuvre pendant la période de tournage des mois plus cléments qui coïncident également avec le moment où les productions étrangères viennent tourner chez nous et réquisitionnent les équipes techniques. Au surplus, en limitant le transport vers de multiples sites de location, ceci contribue à réduire l'empreinte écologique des plateaux tournages, stabilise les horaires de travail et offre une meilleure conciliation famille-travail. Quant à l'accès à la technologie des décors virtuels, elle permet de rehausser la qualité artistique d'une production, assurant un contrôle créatif qui permettra de rivaliser à l'international, attirant du même coup le potentiel de financement provenant de l'étranger.

Enfin, nous croyons que des infrastructures de studios et de décors virtuels pourraient également s'intégrer en région permettant ainsi de développer l'économie régionale en engendrant des retombées économiques. Effectivement, lors de tournage, d'importantes dépenses sont réalisées dans les environs, ce qui contribue au roulement de l'économie.

### Poursuite du financement structurant de Télé-Québec

Nos organisations applaudissent les investissements réalisés chez Télé-Québec afin d'y opérer un virage numérique. Malheureusement, Télé-Québec a grandement souffert dans les dernières années de la détérioration de ses budgets. Or, nous croyons qu'il serait possible d'accentuer le rôle de Télé-Québec en y intégrant une enveloppe annuelle récurrente de 5 millions \$ qui permettrait à cette institution de devenir **le** diffuseur national de cinéma, de musique et d'arts québécois, et de participer au combat contre l'érosion du contenu de langue française. Télé-Québec doit devenir la référence en matière de documentaire, de longs métrages québécois et d'émissions jeunesse en agissant à titre de diffuseur national grâce à sa plateforme numérique.